

Séance du 11 Avril 2023

Nombre de
 conseillers

- en exercice	15
- présents	10
- votants	13
- absents	5
- exclus	0
- vote pour :	13
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	03/04/23

L'an deux mille vingt-trois, le onze Avril à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, se à la Mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

Etaient présents : Lucette CARSAC, FARGUES Alain, GARCETTE Pascale, LACOUT Guy, LACHERET Jean-Christophe, LECORNE Jocelyne, MAZET-LACOMBE Emeline, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane,

Absents/Excusés : BAGNAUD Jean-Philippe (pouvoir à Mme MAZET), FELIX Dimitri, FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA), TAURAND François (pouvoir à Mr LACOUT)

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n°
 CM11042023-11

OBJET

Délibération :
Adhésion au
SDAIL du LOT

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que suite à l'achat du terrain, il faut avancer dans le projet.

Le Syndicat Départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot accompagne les projets communaux.

Ils mettent à la disposition des communes : architectes, ingénieurs, techniciens, juristes, et spécialistes des marchés publics moyennant une cotisation de 1 € par habitant de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE d'adhérer au Syndicat Départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot.
- D'approuver les statuts joints en annexe
- De désigner comme représentant titulaire à l'Assemblée Générale : Mme GARCETTE Pascale.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 11 Avril 2023.

*Acte rendu exécutoire
 après dépôt
 en Sous-Préfecture
 le 12/04/2023
 et publication ou
 notification
 du 12/04/2023*

Le Maire,
 Guy LACOUT.

